

## CONVOCATION

---

Objet : Conseil Municipal du 30 janvier 2024.

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan, à laquelle vous êtes prié(e) de bien vouloir assister, aura lieu le :

**30 janvier 2024 à 19h00,  
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville  
2 Place du Général Leclerc  
40 000 Mont de Marsan**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets des délibérations s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

**Charles DAYOT**  
Maire de Mont de Marsan



En cas d'empêchement et de rédaction d'un pouvoir, veuillez transmettre celui-ci à l'adresse suivante: [assemblees@montdemarsan-agglo.fr](mailto:assemblees@montdemarsan-agglo.fr)



Direction des Affaires Juridiques  
et de la Commande Publique  
Service des Assemblées

## ORDRE DU JOUR

### Conseil Municipal du 30 janvier 2024

1. Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023.
2. Procès-verbal de la séance du 07 décembre 2023.
3. Compte rendu des décisions du Maire.

#### **I – Transition écologique**

4. Détermination des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR).
5. Projet de mise en place d'une pompe à chaleur géothermie à l'Hôtel de Ville - Plan prévisionnel de financement.

#### **II – Culture**

6. Attribution des bourses de l'école de musique et de danse pour l'année scolaire 2023/2024.

#### **III – Ressources Humaines**

7. Participation employeur dans le domaine de la prévoyance – Mandat au Centre de Gestion des Landes.
8. Mise à jour du tableau des effectifs.

#### **IV – Affaires générales**

9. Adhésion à l'association Adullact dans le cadre de la procédure de dématérialisation des assemblées délibérantes – Avenant n°3.
10. Désignation des membres des commissions municipales – modification.

#### **V – Urbanisme et foncier**

11. Cession de deux parcelles de terrain Rue de l'Adjudant Luxey à Mont de Marsan.

**VI – CCAS**

- 12.** Recours à une ligne de trésorerie pour le Centre Communal d'Action Sociale du Marsan –  
Avis conforme du Conseil Municipal.

**Questions diverses.**